

Tableau des SUP de la commune de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_059-Arrêté ministériel 23/12/1996

INT1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Courant_du_Bois_de_Villers-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant_du_Rivage-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Fosse_Le_Goguet-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A5

Assainissement

Eau & assainissement : LIAISON AVESNOIS/PECQUENCOURT-Arrêté ministériel
01/10/2012

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - Château de Villers-Campeau- Arrêté préfectoral 02/02/2016

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - Parc et son réseau hydraulique de Villers-Campeau- Arrêté
préfectoral 22/02/2016

AC2

Site classé & Inscrit

Chaîne des terrils du bassin minier du nord de la France-Arrêté ministériel du
28/12/2016

05-Transport d'énergie

I3

Canalisation Gaz

Canalisation transport de Gaz

I3

Canalisation Gaz

Canalisation transport de Gaz - Zone effet de danger SUP1 GRT

I4

Ligne électrique

(4A) - Ligne aérienne de 90 kv

Tableau des SUP de la commune de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

I4

Ligne électrique

(7A) - Ligne aérienne de 400 kv

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie de service

T1

Voies ferrées

Voie ferrée non exploitée

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

RD : 47 - Rue J.Jaurès et Lesage - 21/04/1998

EL07

Alignement

RD : 13 - Rue Salengro et Pasteur - 21/04/1998